

Questions orales

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**L'ENQUÊTE DU CORONER SUR LE MEURTRE DE CELIA RUYGROK**

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Je voudrais revenir à sa réponse à mon collègue de York-Sud-Weston car je la trouve inouïe. Le ministre a-t-il bien dit qu'aucune mesure n'avait été prise après le meurtre commis par Sweeney au foyer de transition à Ottawa et qu'il attend le rapport d'une enquête avant d'agir en dépit du fait que, de toute évidence, les procédures doivent être rectifiées et renforcées pour empêcher que dans une situation de ce genre, un meurtrier soit acheminé vers un foyer de transition sans avis préalable? Des mesures ont sûrement été prises et le ministre devrait rectifier sa réponse.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, l'hypothèse du député est inexacte. Ce que j'ai dit, c'est que je n'ai évidemment pas répondu aux témoignages présentés durant l'enquête, car je n'avais pas pris connaissance des recommandations du jury à ce sujet. Je ne peux évidemment rien faire avant de les obtenir. Toutefois, en prévision de cela, j'ai déjà demandé au sous-ministre d'examiner les recommandations et de me faire rapport dès qu'elles auront été faites.

Je peux assurer au député que dès après la mort, une enquête a été effectuée sur les procédures suivies à ce foyer de transition. Des recommandations ont été formulées et ont été appliquées immédiatement.

LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, compte tenu de la gravité de l'incident, la Chambre a le droit de savoir, je crois, le droit d'exiger qu'on réponde à la question de savoir ce qui a été fait pour renforcer le système à la suite de cette mort tragique.

M. Gauthier: Qu'avez-vous fait?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je suis tout disposé à énumérer—et je vais en obtenir la liste pour le député—les recommandations qui ont été faites à la suite de cette enquête, et les mesures que nous avons prises. Je n'en ai pas la liste ici aujourd'hui, mais je me ferai un réel plaisir de l'obtenir immédiatement pour le député.

M. le Président: Le député de London—Middlesex a la parole pour poser la dernière question (M. Clifford).

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA PROFANATION D'UNE PLAQUE À LA MÉMOIRE DES ANCIENS COMBATTANTS AU CENTRE DE TRAITEMENT HIGHBURY, À LONDON**

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de Postes Canada. Il sait certainement qu'au centre de traitement Highbury, à London, une plaque commémorative de la guerre a récemment été profanée, mutilée et jetée. Le ministre pourrait-il promettre à la Chambre qu'il fera enquêter sur cet incident et qu'il fera remettre la plaque restaurée à un endroit bien en vue dans l'immeuble Dominion au centre de London?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, j'ai demandé aux Postes de procéder à une enquête qui est maintenant en cours. On m'a assuré que cela n'avait pas été fait sur les ordres de l'administration. On ne sait toujours pas qui a enlevé la plaque et qui l'a profanée, mais on a, de fait, l'intention de la restaurer et de l'installer à une place d'honneur.

M. le Président: Il y a plusieurs questions de privilège que la présidence va entendre maintenant.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT**CORRECTION APPORTÉE À UNE RÉPONSE DONNÉE DURANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES**

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: L'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) fait un rappel au Règlement.

M. Bouchard: Monsieur le Président, c'est simplement pour apporter une correction à la réponse que j'ai donnée tantôt: 21,5 p. 100 d'emplois créés à Toronto, c'est pour trois ans et non pas seulement un an.

[Traduction]

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, mon rappel au Règlement fait suite à celui du ministre, et j'ai les données de Statistique Canada relatives au mois d'avril, selon lesquelles le taux de chômage à Windsor, contrairement à ce qu'a affirmé le premier ministre (M. Mulroney), est de 9,9 p. 100 par rapport à 9,8 p. 100 à l'échelle nationale et par rapport à 4,5 p. 100 dans la ville de Toronto.

M. le Président: Les députés apprécient évidemment les faits concrets et nous remercions le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) des chiffres qu'il a fournis. Je pense cependant que nous nous lançons dans un débat.

J'ai reçu plusieurs avis de rappels au Règlement et questions de privilège. Je promets aux députés que la présidence accordera la parole à tous ceux qui la demanderont, mais elle ne peut pas la donner à tout le monde en même temps.